

## **Délégation de signature à Monsieur Fabrice CORDOVES, Responsable de recouvrement et de l'aide aux familles.**

Vu la délibération N°3 du conseil d'administration du 11 juillet 2023,

Considérant que Madame Lucinda LE NORMAND exerçant la fonction de Directrice de la Gestion Locative dispose de la délégation de signature de la Directrice Générale ; dans la limite des attributions qui lui sont confiées.

Considérant que Monsieur Fabrice CORDOVES qui exerce les fonctions de Responsable de recouvrement et de l'aide aux familles, possède cette dernière qualité.

Madame Lucinda LE NORMAND, Directrice de la gestion locative, délègue sa signature de manière permanente à Monsieur Fabrice CORDOVES, Responsable de recouvrement et de l'aide aux familles, dans la limite des attributions qui lui sont confiées.

La délégation est donnée pour les actes suivants :

- les courriers liés au contentieux (lettres de suivi des impayés, mises en demeure, plans d'apurement, avocats, huissiers, Tribunal d'Instance, FSH).

La présente délégation de signature est consentie à titre personnel.

Il entre dans les obligations de Monsieur Fabrice CORDOVES, de veiller, à l'occasion de l'exercice de sa délégation de signature, au respect des règles internes à VALDEVY, notamment en matière de dispositions réglementaires et légales en vigueur.

Monsieur Fabrice CORDOVES a, outre l'obligation de veiller au respect de ces règles, celle de veiller à leur respect par l'ensemble de ses collaborateurs, par tous les actes susceptibles d'engager VALDEVY.

Mme Lucinda LE NORMAND  
Directrice de la gestion locative

